

la ferme. Les cultivateurs ont aussi besoin d'une réduction des taxes dont les terres sont frappées.

J'ai écouté avec intérêt le chef adjoint du Crédit social nous déclarer hier soir que l'argent n'est pas tout ce qui compte en matière de lois sur le crédit agricole, et qu'on ne pouvait pas tout faire avec de l'argent; que les cultivateurs pouvaient très bien obtenir un prêt mais s'en trouver plus mal par la suite; et que ce qu'il fallait, essentiellement, c'était des lois de base assurant la vente des produits de la ferme. Je le félicite de cette idée, et j'espère qu'avec le temps, il viendra à se joindre au groupe du Nouveau parti démocratique dans cette Chambre, qui croit à la planification économique et démocratique au Canada.

(Texte)

M. Ouellet: Monsieur le président, l'occasion ne m'a pas été fournie de féliciter l'Orateur de la Chambre—je regrette qu'il ne soit pas assis à son fauteuil—pour l'impartialité et la manière dont il dirige les débats en cette enceinte. Franchement, il nous a prouvé, cette semaine, qu'on est ici en pays démocratique, même si, présentement, il éprouve assez de difficulté à appliquer le Règlement.

Une voix: Regardez-moi qui a dit ça!

M. Ouellet: Il a été obligé d'appliquer le Règlement, et je suis d'avis qu'il n'est nullement responsable des attaques dont il est victime.

Une voix: Il est bien bon!

M. le président: A l'ordre! Il me semble que deux voix se font entendre en même temps. J'aimerais que l'honorable député de Drummond-Arthabaska soit seul à prononcer un discours dans le moment.

M. Ouellet: Merci, monsieur le président.

J'ai écouté avec attention les députés émettre leurs opinions en ce qui concerne la loi que le ministre de l'Agriculture nous soumet, soit une augmentation de capital pour permettre d'effectuer des prêts à un plus grand nombre de cultivateurs au pays.

Dans le moment, monsieur le président, une chose est certaine, cette mesure s'impose. Mais je n'ai toutefois pas la conviction qu'elle règle le problème de façon définitive. Il est possible qu'elle le règle de façon temporaire, mais seulement de façon temporaire, parce que si vous avez remarqué, d'après les statistiques que le ministre nous a fournies, un nombre très considérable de cultivateurs ont déjà emprunté de la Société du crédit agricole. Et je ne sais pas si mes amis d'en face se font une gloire de cet état de choses, mais d'un autre côté, nous sommes obligés de constater avec tristesse que cela indique que, de

plus en plus, les cultivateurs sont pauvres, et s'appauvrissent de jour en jour.

Ma circonscription est en partie agricole et en partie urbaine. Je connais la question agricole parce que j'ai été élevé sur une terre, justement dans la circonscription de l'honorable député de Matapédia-Matane. On a dit, tout à l'heure, que sous le régime libéral il y avait eu une crise pour les cultivateurs. J'étais sur la terre dans le temps, et je dois dire qu'elle s'est malheureusement continuée sous le régime des conservateurs de 1930 à 1935, ainsi que sous le régime libéral de 1935-1939. En 1940, un malheur, la guerre, a permis aux politiciens de sauver la face pour un bout de temps.

Franchement, si les cultivateurs du pays étaient en cette Chambre pour écouter les propositions qui sont faites, les bienfaits qu'offre la loi qu'on nous présente, ils seraient heureux et se sentiraient prospères pendant qu'ils écouterait, mais malheureusement, un jour ou l'autre, ils auraient à envisager la réalité, et ils n'auraient pas longtemps à attendre.

Le problème, tel qu'il se présente aujourd'hui, pour le cultivateur, n'est pas tellement un problème d'argent, mais de vente de ses produits. J'ai la certitude que si le gouvernement prenait les moyens nécessaires pour en arriver à disposer des produits agricoles, ces prêts aux cultivateurs n'auraient plus leur raison d'être.

Je félicite, tout de même, l'honorable ministre d'avoir pensé, du moins temporairement, à régler le problème le plus urgent, en demandant une augmentation assez importante. Mais je me demande si, dans les circonstances, il est allé assez loin.

Les cultivateurs se plaignent de ne jamais le rencontrer. Mais si jamais ils le voyaient, ils seraient obligés d'admettre qu'il est bon. Je suis convaincu que ses intentions sont des meilleures, mais lui comme les autres, il est attaché à la finance, et probablement qu'il ne peut faire ce qu'il veut.

On tente de nous ridiculiser quand on apporte des solutions, quand on demande que les prêts aux cultivateurs soient financés par la Banque du Canada, sans intérêt, en payant seulement les frais d'administration. La seule chose que les cultivateurs veulent, c'est de vivre.

L'honorable député de Matapédia-Matane signalait que les cultivateurs qui travaillent sur leur ferme durant l'été et dans les chantiers pendant l'hiver ne réussissaient pas. C'est clair, et je l'ai constaté moi-même lorsque j'occupais une ferme. Même en faisant les deux, on crevait de faim.

On a fait remarquer que les libéraux ont été au pouvoir un plus grand nombre d'années que les conservateurs, et que les péchés